

Réf: Dossier N° 033433

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SYLLA EXPRESS TRANSPORT » en abrégé « SET SARL »

Siège social Abidjan, Yopougon, BANCO, LOT 143, ILOT 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/04/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 19/05/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYLLA EXPRESS TRANSPORT » en abrégé « SET SARL »

Objet : TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES ; TRANSPORT D'ENGINS LOURDS, DE MATERIELS OU D'EQUIPEMENTS ; LOCATION DE VEHICULES DE TOUS GENRES ; IMPORT /EXPORT ; VENTE DE PIECES DETACHEES ; COMMERCE GENERAL ; PRESTATION DIVERSE Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne,
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, BANCO, LOT 143, ILOT 12

Dirigeant(s) : M ABOURAMANY SYLLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03718 du 03/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24269/GTCA/RC/2021 du 03/09/2021

